

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateurs de produit

Nom du produit	BRYGHTrack-R / BRYGHTRack-G / BRYGHTRack-B
Code Produit	KT-501-1 / KT-502-1 / KT-503-1
Marque	BRYGHTechnology
No REACH	Pas de numéro d'enregistrement pour cette substance, le tonnage annuel ne nécessitant pas d'enregistrement.
Numéro CAS	26780-50-7 ; 120946-63-3 ; 34215-57-1 ; 41085-99-8 ; 127274-91-3

Les autres références des produits de marque BRYGHTechnology (KT-504-1 ; KT-505-1 ; KT-506-1 ; KT-507-1 ; KT-508-1 ; KT-509-1 ; KT-010-1 ; KT-501-10 ; KT-502-10 ; KT-503-10 ; KT-504-10 ; KT-505-10 ; KT-506-10 ; KT-507-10 ; KT-508-10 ; KT-509-10 ; KT-010-10) sont des conditionnements simples ou multiples des produits listés ci-dessus et/ou de mélanges de ces produits.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Substances chimiques de laboratoire, Fabrication de substances
Utilisations déconseillées	Impropre à la consommation

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	LYMPHOBANK S.A.S.U. s/c Etablissement Français du Sang-Bourgogne/Franche-Comté 8 rue du Dr Jean-François-Xavier Girod 25000 Besançon France
Téléphone	+33 (0)3 81 61 57 08
Fax	+33 (0)3 81 61 56 17
Adresse e-mail	contact@lymphobank.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'Appel d'Urgence +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Irritation cutanée (catégorie 2), H315

Irritation oculaire (catégorie 2), H319

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique (Catégorie 3), H335

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Pictogramme	Aucun
Mention d'avertissement	Attention
Mention de danger	H315 : Provoque une irritation cutanée H319 : Provoque une irritation sévère des yeux H335 : Peut irriter les voies respiratoires
Conseil de prudence	P261 : Eviter de respirer les poussières / fumées / gaz / aérosols P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Informations additionnelles sur les dangers	Aucune

Attention – Substance non encore testée complètement

2.3 Autres dangers

Aucun

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

	Resomer® RG 503 H ; Poly (D,L-lactide-co-glycolide)	Tetrakis-[3,5-bis-(1,1,1,3,3,3-hexafluoro-2-méthoxy-2-propyl)]-borate de sodium
Synonymes	PLGA	HFPB
Formule	$[(C_6H_8O_4)_x(C_4H_4O_4)_y]_n$	$C_{56}H_{36}BF_{48}NaO_8 \cdot 3H_2O$
Poids moléculaire	7000-17000 g/mol	1836,65 g/mol
No CAS	26780-50-7	120945-63-3
Classification	N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008 selon les directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux	

Produit associé à :	BRYGHTrack-R	BRYGHTrack-G	BRYGHTrack-B
	1,1"-dioctadecyl-3,3,3",3"-tetramethylindodicarbocyanine, 4-chlorobenzenesulfonate salt	1,1'-Dioctadecyl-3,3,3',3'-tetramethylindodicarbocyanine perchlorate	3,3'-Dioctadecyloxacarbocyanine perchlorate
Synonymes	DiD	Dil	DiO
Formule	$C_{67}H_{103}ClN_2O_3S$	$C_{59}H_{97}ClN_2O_4$	$C_{53}H_{85}ClN_2O_6$
Poids moléculaire	1052.0753g/mol	933.87 g/mol	881.50 g/mol
No CAS	127274-91-3	41085-99-8	34215-57-1
Classification	Skin Irrit. 2 ; Eye Irrit. 2 ; STOT SE 3 ; H315, H319, H335		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données sécurité au médecin traitant

En cas d'inhalation

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Données non disponibles

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone, oxyde d'azote (NOx), Gaz chlorydrique

Fluorure d'hydrogène, borane/oxyde de bore, Oxydes de sodium

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4 Information supplémentaire

Données non disponibles

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Eviter la formation de poussières ou d'aérosols. Eviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Eviter l'inhalation de la poussière ou d'aérosols. Equipement de protection individuelle, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et évacuer sans créer de poussière ou d'aérosols. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Eviter la formation de poussières et d'aérosols.

Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesure préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Pour les précautions, voir section 2.2

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Entreposer le récipient bien fermé dans un endroit bien aéré.

Température de stockage recommandée 2-8°C

Hygroscopique

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôle techniques appropriés

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et sécher les mains.

Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

Protection du corps

Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses manipulées et les spécificités du poste de travail.

Protection respiratoire

Utiliser des masques de protection type N95 (US) ou de type P1 (EN 143) pour se protéger des niveaux de poussières. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU). En cas de nuisances d'exposition, utiliser un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utiliser des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Forme : liquide
Odeur	Donnée non disponible
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible
Point de fusion ou intervalle	Donnée non disponible
Point de congélation	Donnée non disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Donnée non disponible
Point d'éclair	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Donnée non disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur	Donnée non disponible
Densité relative	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	Donnée non disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Viscosité	Donnée non disponible
Propriétés explosives	Donnée non disponible
Propriétés comburantes	Donnée non disponible

9.2 Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité

Donnée non disponible

10.2 Stabilité chimique

3 mois minimum

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4 Conditions à éviter

Exposition à la lumière

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts, acides, bases

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, oxydes d'azote (Nox), chlorure d'hydrogène gazeux.

Autres produits de décomposition – Donnée non disponible

En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Peut provoquer une irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritations oculaires

Peut provoquer une irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes ou égale à 0,1 % n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation – Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation Peut être nocif par inhalation. Peut irriter le système respiratoire

Ingestion Peut être nocif par ingestion

Peau Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut provoquer une irritation de la peau

Yeux Peut provoquer une irritation des yeux

Signes et symptômes d'une exposition

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Information supplémentaire

RTECS : donnée non disponible

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1 Toxicité**
Donnée non disponible
- 12.2 Persistance et dégradabilité**
Donnée non disponible
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation**
Donnée non disponible
- 12.4 Mobilité dans le sol**
Donnée non disponible
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
Donnée non disponible
- 12.6 Autres effets néfastes**
Donnée non disponible

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Dissoudre ou mélanger le produit avec un solvant combustible et brûler dans un incinérateur chimique équipé d'un système de postcombustion et d'épuration.

Emballages contaminés

Éliminer comme un produit non utilisé.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID : Marchandise non dangereuse

IMDG : Not dangerous goods

IATA : Not dangerous goods

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID : - IMDG : - IATA : -

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID : non IMDG Marine polluant : no IATA : no

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

SECTION 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

H335 Peut irriter des voies respiratoires

Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement.

Les informations ci-dessus ont été recueillies par recherche et/ou contrôle diligents et sont fournies uniquement à titre indicatif. De ce fait, les informations et recommandations ci-dessus ne doivent pas être considérées comme exhaustives et doivent être utilisées comme un guide. Etant donné que la société Lymphobank S.A.S.U. peut pas contrôler les conditions réelles d'utilisation, elle ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage ou perte résultant de l'utilisation ou la manipulation du (ou des) produit(s) décrit(s) ici ou d'un contact avec celui-ci.

Les informations figurant dans la présente fiche de données sécurité de produit ne constituent pas une garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie implicite de qualité marchande ou d'adéquation à toute fin particulière.